

« Bilan de compétences »

Objectifs

Avec un bilan de compétences ou un accompagnement, notre objectif est de permettre au bénéficiaire de sortir du bilan en y voyant clair avec un projet et un plan d'action et plus précisément de guider le bénéficiaire dans les ou l'un des objectifs suivants :

- . L'aider à trouver sa voie professionnelle adaptée à son projet de vie
- . Donner un nouveau sens réaliste à sa vie professionnelle.
- . Adapter son projet professionnel à sa situation, à ses aptitudes et compétences, et le rendre motivant, serein et harmonieux.
- . Le préparer à une recherche d'emploi, efficace et réaliste correspondant au contexte économique.
- . Lui donner les bons outils pour la réussite de la suite de son parcours professionnel.
- . L'aider à changer de poste
- . Se reconvertir avec un projet professionnel précis.
- . Valider une idée et la formation menant au projet.
- . Retrouver confiance en soi et élaborer un nouveau projet à la suite d'un licenciement.
- . Envisager un nouveau projet professionnel à la suite d'un burnout.

(Liste non-exhaustive)

En conclusion, il y a beaucoup de raisons d'entériner une démarche de bilan de compétences ou d'accompagnement et nous adaptons la prestation aux objectifs du bénéficiaire.

Programme

Après un 1er entretien, je vous proposerai le format le plus adapté à votre situation et votre besoin (nombre d'heures exact, les outils à mettre en place, le planning, et ajustera le prix aux heures définies).

Les bilans de compétences respectent les 3 phases suivantes + 1 phase à 6 mois :

1. L'ENTRETIEN PRÉALABLE: Il est gratuit. Il permet de comprendre votre demande et vos attentes

2. LA CONNAISSANCE DE SOI : elle permet de comprendre votre fonctionnement, votre personnalité, vos motivations, vos intérêts professionnels et personnels. Votre relation aux autres. Elle permet également d'identifier vos compétences et d'échanger sur vos souhaits, d'avoir des mots pour les exprimer.

Je suis une coach professionnelle qualifiée qui saura vous accompagner. Selon vos besoins, je vous proposerai les outils les plus adaptés parmi les suivants : tests de personnalité, questionnaires d'évaluation, de compétences, de motivation. Vous effectuerez un travail personnel d'introspection. **VOTRE PROJET PROFESSIONNEL** : peut-être réaliser des études de marché, des études de postes en fonction de votre projet professionnel pour qu'il soit concret pour vous et accessible.

3. LA SYNTHÈSE : vous disposez d'un plan d'actions précis et de solutions.

Je vous remettrai un document de synthèse qui intègre l'ensemble de vos investigations et conclusions, il met en valeur votre parcours, vos compétences, vos atouts, vos axes de progrès par rapport à votre projet.

Il précise les étapes de la mise en œuvre de celui-ci et peut-être les besoins qui vous permettront de réussir tels que des formations.

4. Le SUIVI : Un entretien est prévu environ 6 mois après la fin de votre accompagnement pour échanger sur votre situation, sur les actions réalisées et les freins rencontrés. C'est un entretien qui permet aussi de vous rebooster si nécessaire.

L'accompagnement d'Ensemble C'est Possible

L'accompagnement est adapté à chaque personne, aucun standard n'est imposé. Je suis présente, physiquement ou en visioconférence ou un mixte selon vos préférences. Ce succès est possible car nous tenons compte de votre situation professionnelle, personnelle, familiale et financière.

Un bilan de compétences personnalisé en fonction de vos besoins, en présentiel ou à distance ou un mixte. Une intervenante certifiée Coach et habilitée Profil Nuances vous accompagne de l'entretien préalable jusqu'au suivi de votre bilan.

Public ciblé : toute personne ayant besoin de se poser sur son projet professionnel, salarié du public ou du privé – pas de pré-requis

Financement :

- L'employeur
- Le CPF,
- Le plan de développement des compétences,
- L'OPCO de l'entreprise du salarié,
- Pôle Emploi (AIF),
- Un investissement personnel
- Certaines subventions comme le FNE (Fonds National de l'Emploi)

Délai d'accès :

Entrées et sorties permanentes et personnalisées.

- Pour les Bilans de compétences éligibles au CPF ce sont les conditions d'utilisation de la plateforme EDOF qui sont applicables. *(Les conditions d'utilisation sont disponibles sur la plateforme)*. Depuis 2020, la plupart des bilans de compétences rentre dans ce cadre.
- Pour les autres bilans de compétences un devis personnalisé est transmis avec le programme de formation. Dès acceptation, la formation peut démarrer sous un délai de 15 jours. *(Il y a toujours un délai de rétractation minimum à respecter entre la demande et le début de la formation, ce délai varie entre 11 jours et 3 semaines selon le financeur)*.

Tarif : en fonction de la durée du bilan de compétences - Merci de nous contacter

Durée : entre 18 heures ou 24 heures – des séances de 2 heures

Remarques

Merci de préciser si vous êtes en situation de handicap. Nous pourrions en échanger et adapter les locaux, le rythme ou les outils.